



# TAVERNY RECRUTE !

## PROFESSEUR·E D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Discipline : trompette  
à temps non complet (8h/semaine)

Taverny, commune de plus de 27 000 habitants au paysage verdoyant à l'orée de la forêt de Montmorency, est une ville dynamique labellisée « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 » au cadre de vie envié, qui a su préserver une ambiance de village au sein d'une agglomération de 285 000 habitants.

Dans une dynamique municipale très forte en faveur de la culture, le conservatoire Jacqueline Robin compte 720 élèves, 35 enseignants, 4 personnels administratifs et un régisseur technique. Il délivre un enseignement artistique spécialisé en musique et théâtre et développe également un projet d'éducation artistique et culturelle pour 2500 jeunes hors les murs, notamment à travers des interventions de la crèche au lycée, des classes « chorales », « orchestre » et « comédie musicale » et le projet Démos. Le conservatoire dispose de classes CHAM en collège et favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap. Il s'inscrit dans des réseaux d'établissements d'enseignement artistique sur le plan local (pôle du Paris-Nord), départemental et régional (partenariat avec le CRR de Cergy-Pontoise), national (Fédération Française de l'Enseignement Artistique) et international (jumelages municipaux, échanges culturels, European Music School Union). Actuellement à rayonnement communal, le Conservatoire Jacqueline-Robin se situe dans une démarche de classement en Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire, vous assurez les missions suivantes :

- ✓ Enseignement de la trompette sur l'ensemble des cycles
- ✓ Capacité à encadrer des cours de pratique collective
- ✓ Développement d'une pédagogie de projets
- ✓ Participation active à la vie de l'établissement : suivi et évaluation des élèves, réunions pédagogiques, concertation...

### Profil et compétences

Titulaire du Certificat d'Aptitude dans la discipline, vous possédez un réel goût pour l'innovation et le développement de projet.

À votre sens de l'organisation et du travail en équipe, s'ajoute rigueur et dynamisme.

### Conditions d'exercice

8h00 heures hebdomadaires.

### Recrutement et rémunération

Poste permanent à temps non complet, ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours de catégorie A de la filière culturelle, ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article L 332-14 du Code général de la fonction publique.

Rémunération statutaire, prime annuelle, complément indemnitaire annuel, protection sociale complémentaire santé et prévoyance, prestations d'action sociale via le COS.

### **Date limite de dépôt des candidatures au 10 juin 2023**

Lettre de motivation et C.V à **Madame le Maire**,  
Hôtel de Ville – 2 place Charles de Gaulle - 95155 TAVERNY CEDEX  
Ou à l'adresse mail [recrutement@ville-taverny.fr](mailto:recrutement@ville-taverny.fr)